

POURQUOI DIRE NON?

- **LE PRIX EXHORBITANT DE L'OPÉRATION ALORS QUE CETTE SOMME POURRAIT ÊTRE INVESTIE DANS LA REVITALISATION ÉCONOMIQUE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.**
 - **LES SCIENTIFIQUES SONT DIVISÉS SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.**
 - **AUCUNE ÉTUDE D'IMPACT À MOYEN TERME OU À LONG TERME FAITE AU QUÉBEC.**
 - **CERTAINS ORGANISMES QUÉBÉCOIS S'INQUIÈTENT DES EFFETS POSSIBLES DU BTI SUR CERTAINES ESPÈCES EN PÉRIL.**
 - **DES ALTERNATIVES MOINS COÛTEUSES EXISTENT.**
- ***DITES NON!***
- ***Signez le formulaire de refus du contrôle des insectes piqueurs sur une propriété privée.***

CONSIDÉRANT que le coût de l'opération du contrôle biologique des insectes piqueurs serait de **654 723,38\$** pour trois années ;

CONSIDÉRANT que le contrôle des insectes piqueurs est interdit dans le Parc National du Mont-Tremblant et sur la réserve faunique de Papineau-Labelle;

CONSIDÉRANT que l'efficacité de l'épandage dépend de la superficie traitée et que plus de 50 propriétaires ont déjà refusé le contrôle biologique des insectes piqueurs sur leur propriété à Labelle;

CONSIDÉRANT que les supposées retombées économiques d'une telle opération ne sont en aucun cas garanties par nos élus;

CONSIDÉRANT que les scientifiques sont divisés quant aux effets indirects du *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti) sur les écosystèmes aquatiques;

CONSIDÉRANT qu'aucune étude d'impact à moyen et à long terme n'a été menée au Québec à ce jour.

**En conséquence,
nous exigeons l'application du
principe de précaution**

**SUIVEZ-NOUS :sur Facebook
NON au Bti : citoyens de Labelle.**

Site Web : www.nonaubti.org
Contact : contrelebti@gmail.com

*Non au contrôle des
insectes piqueurs à
des fins de confort!*

**NON AU BTI
À
LABELLE**



**Collectif citoyen
Municipalité de Labelle
MRC des Laurentides**

Municipalité de Labelle,
A/S Conseillers municipaux,
1, rue du Pont,
Labelle (Qc), J0T 1H0

À Labelle, le _____

Objet : Interdiction de toute mesure de contrôle des insectes piqueurs sur une propriété privée.

À qui de droit,

Je, soussigné(e), _____, désire aviser les autorités municipales concernées, qu'à titre de propriétaire foncier du lot ci-après désigné, j'interdis, dès ce jour, tout traitement visant le contrôle biologique des insectes piqueurs sur mes propriétés et j'y interdis formellement le passage ou la présence de toute personne, tout matériel et toute substance utilisée à cette fin.

NOM du propriétaire :		
ADRESSE :		
N° de matricule	Rang	Canton

Je souhaite également que ces informations soient inscrites dans un registre public afin que la population concernée puisse prendre une décision éclairée quant à l'efficacité du contrôle biologique des insectes piqueurs sur les terrains avoisinants.

Signature

date

Propriétaires et citoyens désireux de préserver la biodiversité et la richesse des milieux naturels

P.S. Retournez le formulaire à l'hôtel de ville ou envoyez-le-nous à la B.P. 683, Labelle (Qc), J0T 1H0